

L'ambrosie en Suisse – Historique et situation 2004

Ce document concerne surtout la Suisse romande. Il a été établi pour une conférence afeda en France et avant les grands changements en Suisse (lois, cartographie, lutte). Quelques mise à jours ont eu lieu en 2008 – en rouge

Michel Horner, ing. agr. dipl. HES
République et Canton de Neuchâtel, Office phytosanitaire, Route de l'Aurore 1, CH - 2053 Cernier / NE
Mél.: Michel.Horner@ne.ch · Web: www.ne.ch/neophytes · www.ambrosia.ch

Les liens sont actifs dans ce document pdf,
y compris la table des matières.
Mise à jour partielle: 29.09.2008

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Évolution dans les cantons..... | 3 |
|  Genève | 3 |
|  Vaud | 4 |
|  Neuchâtel | 5 |
|  Jura | 5 |
|  Valais | 6 |
|  Fribourg | 6 |
|  Tessin | 6 |
|  Suisse Alémanique..... | 7 |
| 2. Organisation en Suisse | 8 |
| 3. Ce qui a été fait | 9 |
| 4. Ce qui reste à faire | 9 |
| 5. 25 ans de lutte en France: leçons à tirer pour la Suisse !..... | 10 |
| 6. Discussion et réflexions (et liens) | 11 |

Résumé - contexte: Dans ce rapport sur "Ambrosia artemisiifolia L." (un polluant biologique important dans plusieurs pays comme la France, l'Italie, les USA, l'Europe de l'Est, etc.), une analyse de la situation Suisse 2004 est faite. Des spécialistes et d'autres personnes ont donné les informations nécessaires et il est décrit ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Des mesures au niveau politique et technique sont proposées afin d'essayer de stopper la dissémination de la plante. Un petit aperçu de l'évolution et de l'approche du problème en France est citée.

Une approche multidisciplinaire, la collaboration transfrontalière et un engagement politique sont nécessaires pour résoudre efficacement le problème. En Suisse, à l'exception de quelques zones à Genève et au Tessin, l'ambrosie n'est pas encore installée d'une manière importante. Pour le moment, nous avons toujours la possibilité de prévenir (organisation, information, lutte, lois, ...), mais le temps presse, car l'ambrosie, une fois installée, il sera trop tard pour la maîtriser et les coûts économiques (santé publique) seront très importants.

Zusammenfassung - Umfeld: In diesem Bericht über "Ambrosia artemisiifolia L." (bereits ein wichtiger biologischer Verschmutzer in mehreren Ländern wie Frankreich, Italien, USA, Ost-Europa, ...), wird eine Analyse der Lage in der Schweiz (2004) gemacht. Spezialisten und andere Personen haben die notwendigen Informationen gegeben, und es wird beschrieben was bis heute unternommen wurde. Massnahmen (politisch und technisch) werden vorgeschlagen, um die Verbreitung der Pflanze zu stoppen. Beispiele aus Frankreich werden erläutert.

Ein multidisziplinäres Vorgehen, eine über die Grenze gehende Zusammenarbeit und ein politisches Engagement sind nötig um das Problem effizient zu lösen. In der Schweiz, mit Ausnahme einiger Zonen in Genf und im Tessin, ist Ambrosia noch nicht stark verbreitet. Wir haben also noch die Möglichkeit um zu handeln (Organisation, Information, Bekämpfung, Gesetze, ...), aber die Zeit drängt, denn wenn Ambrosia einmal installiert ist, wird es zu spät sein, und die ökonomischen Kosten (Gesundheitswesen) werden sehr hoch sein.

0. Introduction - Contexte

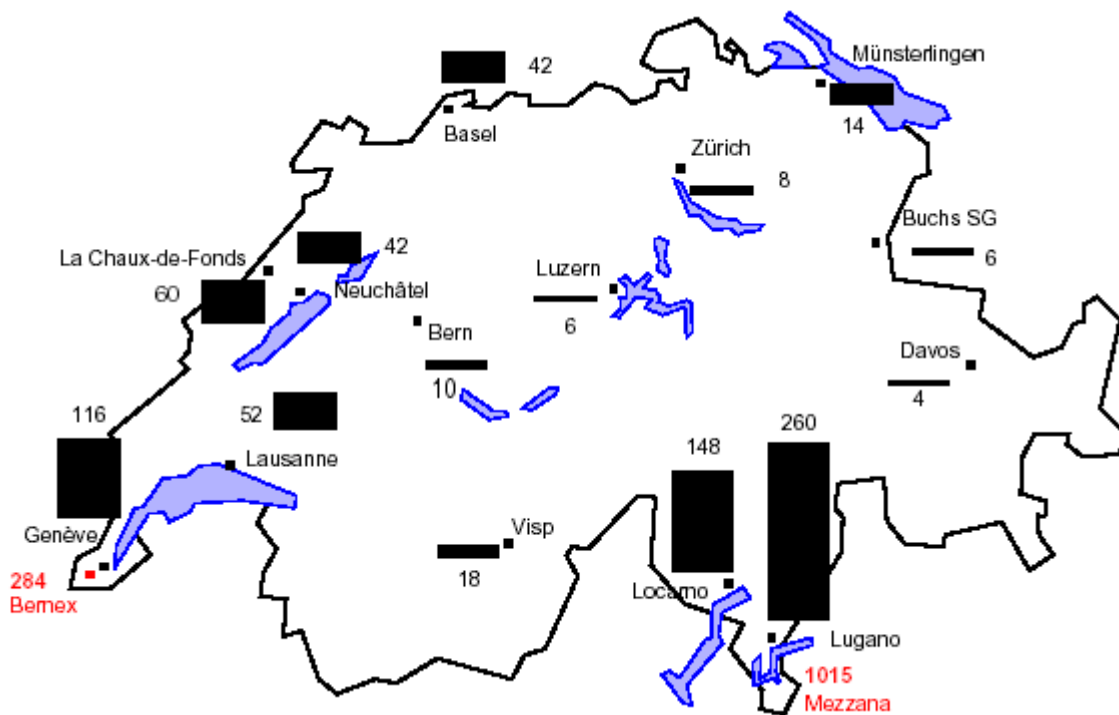
L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est présente comme plante isolée depuis plus d'un siècle.

En automne 2001, plusieurs parcelles cultivées et fortement infestées ont été localisées dans la campagne genevoise (surtout tournesol). En 2003, un monitoring au Tessin a pu révéler 77 foyers ([voir détails sous Tessin, page 5](#)).

Pour le moment, ce sont les cantons de Genève et du Tessin, où des foyers de plusieurs hectares ont pu s'établir dans les cultures assolées, au long des routes, des chantiers et dans quelques prairies extensives (*Pas d'ambrosie observée dans les jachères jusqu'à ce jour*).

La carte ci-contre montre la position de la Suisse en Europe et les deux flèches rouges indiquent les lieux (Genève et Tessin) de l'entrée massive de l'ambrosie par des voies telles que routes, transports de terres contaminées, machines agricoles, etc.

Dans les autres régions de la Suisse, ce sont les sachets de graines pour oiseaux qui sont à l'origine de cette source de pollution. Un contrôle a pu démontrer qu'environ 70 % des lots contiennent des graines d'ambrosie ([Delabays/Keimer, 2001](#)).

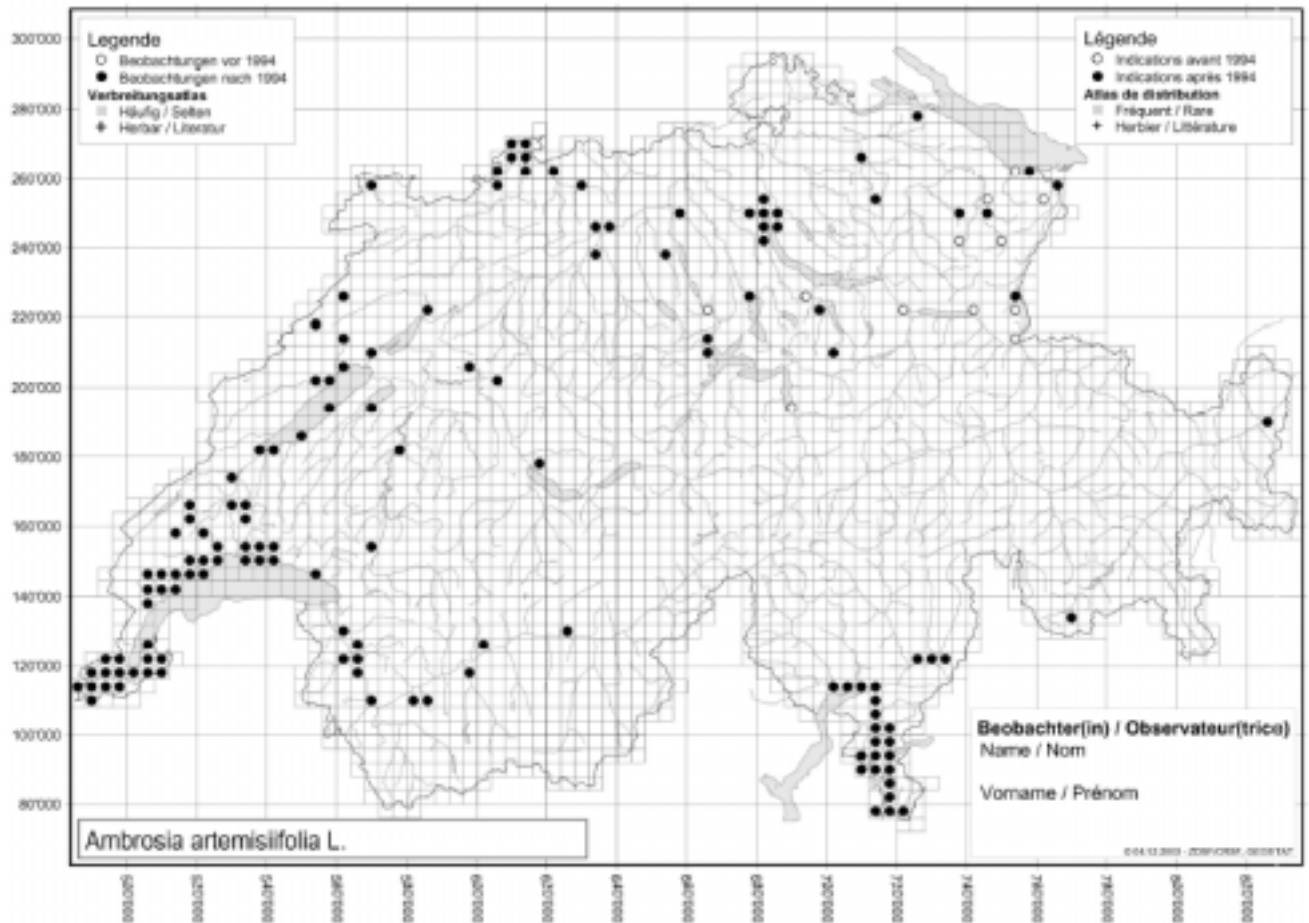


Ambrosie en fleur avec pollen



Carte Suisse: L'indice pollinique en Suisse de 2003 confirme les observations sur le terrain. Les pollens capturés au Tessin sont probablement aussi en partie dus à l'importation de la Lombardie, fortement infestée par l'ambrosie. (*Source: MétéoSuisse, B. Clot*)





Carte: L'ambrosie en Suisse, 2003. Les points en dehors des zones Genève et Tessin représentent des plantes isolées ou des tous petits foyers. → pour la situation actuelle: www.ambrosia.ch

→ **L'enquête 2005 d'Agroscope RAC-Changin (Ch. Bohren) a bien démontré que l'ambrosie est présente dans toute la Suisse, pour le moment encore par plantes ou quelques foyers isolés à quelques rares exceptions près:** En 2005, Agroscope ACW Changins a enregistré 175 nouvelles localisations de l'ambrosie en Suisse. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de jardins familiaux, mais on compte également des espaces publics, des bords de chemins et quelques parcelles agricoles.

1. Évolution dans les cantons



Genève Info reçue de: Christian.Keimer@etat.ge.ch et de Bernard.Clot@meteosuisse.ch

- 2000: premières Ambrosia, isolées, trouvées en bordure d'une parcelle de tournesols à Meyrin. Début du monitoring.
- 2001: Le groupe de travail "Ambrosia" est créé, réalisation d'une fiche technique. Première plante observée sous une cage à oiseaux (Keimer). Plus de 100'000 plantes observées dans des champs de tournesols à Cartigny et Meyrin (Lambelet).
- 2003: 11 grands foyers dans le canton, nombreuses plantes isolées. Installation de 5 capteurs de pollen. Monitoring des plantes d'ambrosie sur l'ensemble du canton.
- Dès 2004: Le groupe "Genève-Ambrosia" est officialisé par le conseil d'État. Pas de nouveaux foyers importants. 4 stations nouvelles ont été signalées cette année.

→ Zones touchées: importantes.

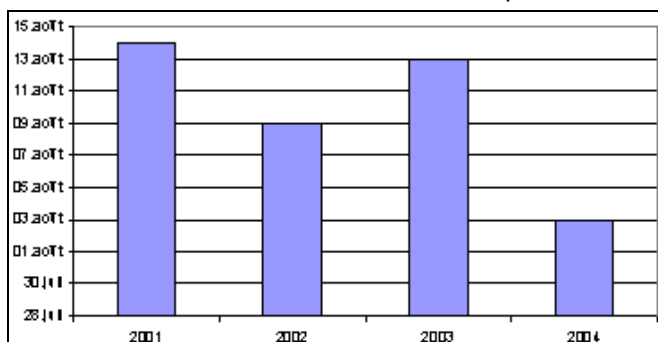
Depuis 2000, ce sont près de 10 zones agricoles réparties sur l'ensemble du canton et plusieurs foyers en région urbaine qui ont été répertoriés avec des populations importantes d'ambrosie. Plusieurs cultures sarclées de printemps et des prairies extensives ont été anéanties par la concurrence de l'ambrosie, qui explose littéralement dans ces parcelles contaminées. Au printemps 2004, par exemple, nous retrouvons dans un pois de printemps plusieurs centaines d'ambrosies au mètre carré!

Dans les foyers contaminés, nous estimons que la culture de sarclées de printemps ou de prairies extensives est désormais compromise et que la rotation devra être adaptée en choisissant des cultures peu sensibles à l'ambrosie, soit par leur capacité élevée de concurrence face aux adventices, soit par la possibilité de les désherber efficacement.

Développement en zone urbaine de foyers sur friches industrielles.

- **Lutte:** Avertissements agricoles, presse, ... Des recommandations sont aussi données régulièrement dans les conseils agricoles de saison publiés dans le journal Agri. Arrachage si plantes isolées, lutte mécanique et chimique sur foyers. Informations au public par la presse. Essais de lutte mis en place avec la Station de recherches agronomiques, Agroscope, RAC-Changins (résultats prometteurs).

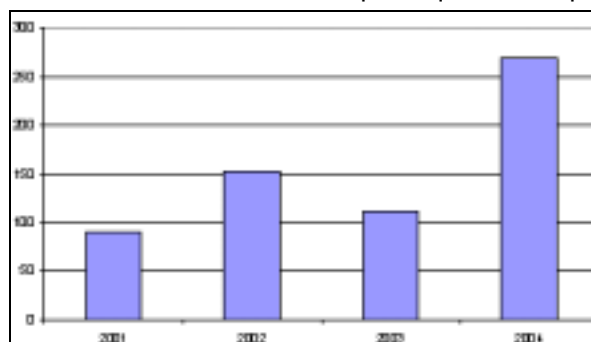
L'ambrosie à Genève: date du début de pollinisation



Le pollen d'ambrosie est apparu plus tôt en 2004 ...

Source: MétéoSuisse, B. Clot

L'ambrosie à Genève: indice pollinique août-sept.



... et il a été plus abondant en août et en septembre que les années précédentes.



Vaud Info reçue de: Christophe.Kuendig@ecagv.vd.ch

- **2002:** Un foyer découvert dans une culture de betterave à Chavornay. Foyer détruit.
- **2003:** Plusieurs foyers dans les cultures et des jardins familiaux. En 2003, l'ambrosie a surtout été observée sur La Côte (rive nord du lac Léman). 2 grands foyers ont été découverts le long de l'autoroute à Rolle et Aubonne (entre Genève et Lausanne). Une vingtaine de foyers ont été trouvés dans les jardins, tous issus de graines d'ambrosie se trouvant dans des mélanges de graines pour oiseaux. Les bordures d'un champ de persil et d'un champ de haricot ont été contaminées à Rolle. Tous ces foyers ont été détruits mécaniquement (arrachage, travail du sol) ou avec des herbicides.
- **2004:** Au printemps, les ambrosies le long de l'autoroute ont été traitées à mi-mai. Les champs contaminés en 2003 n'ont plus que quelques ambrosies dans les bordures.

Agriculture: pas de nouveau foyer découvert en 2004. La situation est bien maîtrisée.

Jardins, friches: très peu de cas signalés en 2004. Pas d'ambrosie observée dans les foyers découverts et détruits en 2003 (Expo02 à Yverdon, ruines romaines à Avenches). **Autoroute:** Petits foyers disséminés entre Gland et Aubonne. Gros foyers aux sorties Rolle et Aubonne (idem 2003). La situation n'est pas totalement maîtrisée: l'efficacité du Lontrel est insuffisante, le coût de la lutte est élevé, il manque une base légale qui rende la destruction obligatoire.

- **2005:** **Agriculture:** 3 nouvelles parcelles contaminées ont été découvertes en 2005 (une prairie extensive, 2 parcelles de colza). Des ambrosies ont été trouvées dans les bordures des 4 parcelles déjà contaminées en 2002 ou 2003. Elles ont été détruites par des herbicides sélectifs dans la culture ou avec du glyphosate en interculture. Dans les bords de champs et bandes herbeuses, elles ont été arrachées à la main. Dans la prairie extensive, elles ont été fauchées et pâturées par des moutons.

Jardins, friches: nombreux cas signalés en 2005. **Autoroute:** Petits foyers disséminés entre Gland et Morges. Gros foyers aux sorties Rolle et Aubonne (idem 2003 et 2004). **Lutte:** 1x Lontrel en mai; juillet à septembre: fauches. Efficacité partielle (50 à 70%).

La situation n'est pas totalement maîtrisée: l'efficacité du Lontrel n'est pas totale, le coût de la lutte est élevé, il manque une base légale qui rende la destruction obligatoire.

- Zones touchées: foyers isolés et au long de l'autoroute Genève - Lausanne.
- Lutte: Avertissements divers. Destruction rapide des foyers observés.



Neuchâtel

Info reçue de: Michel.Horner@ne.ch

L'ambrosie à feuilles d'armoise est répertoriée dans le "Catalogue de la Flore du canton de Neuchâtel" pour la première fois en 1971. Un seul foyer dépassant 5 plantes a été observé en 2000 (bord du lac; graines pour oiseaux) et suivi (pas de repousses). Tableau qui résume la [Situation dans le canton](#) (1971 - 2006).

- 2001: Création du site Internet avec les premières pages concernant les plantes envahissantes dont l'ambrosie: www.ne.ch/neophytes
 - 2002: Création du « [Groupe de travail neuchâtelois concernant les plantes envahissantes](#) »
 - 2003: 2 plantes observées (jardins privés). Rien dans les cultures.
 - 2004: 3 plantes observées (jardins privés). Toujours rien dans les cultures.
 - 2005: 13 endroits, dont 10 plantes isolées et 3 petits foyers de 20 - 90 plantes.
 - 2006: 14 endroits, dont 6 plantes isolées, 8 petits foyers de 5 - 30 plantes et un foyer moyen d'environ 500 plantes (vieille vigne abandonnée près d'un immeuble). La présence de l'ambrosie est toujours liée aux graines pour oiseaux. Le groupe de travail a rédigé [plusieurs mini-posters A3 pour plantes envahissantes](#), dont une pour l'[ambrosie](#). La page de [détermination par la photo](#) a été fortement améliorée.
 - 2008: Aucune plante observée dans les cultures sensibles, les intercultures ou les jachères. Seuls trois foyers ont été recensés, dont un connu depuis 2006 où le nombre de plantes a diminué de manière importante (15 plantes arrachées en 2007 et 500 en 2006).
 - L'ambrosie n'est heureusement pas installée dans notre canton. Après une propagation discrète durant les dernières années, cependant à un niveau extrêmement faible, nous observons une diminution de l'effectif. Nous espérons que cette baisse provient des mélanges de graines pour oiseaux moins contaminés par l'ambrosie
 - → **l'annonce est possible directement [online par le SITN](#).**
- Zones touchées: plantes isolées
 - Lutte: Avertissements divers. Destruction des plantes observées. [Pages d'information concernant l'ambrosie](#) sur Internet (avec photos et liens).



Jura

Info reçue de: marie-anne.meyrat@jura.ch

- 2003: 12 plantes ou petits groupes de plantes ont été signalés par des particuliers et identifiés par le malherbologue N. Delabays. Tous les cas ont été observés dans le district de Delémont; ils sont chaque fois en relation avec la distribution de graines pour oiseaux.
- 2004: Constitution d'un groupe de travail multidisciplinaire (agriculture, santé, protection de la nature). Campagne d'information (conférence de presse, courrier aux personnes potentiellement concernées). Découverte et élimination de quelques plantes isolées et d'une zone de quelques m² (jardin en friche près d'un élevage de pigeons).

- 2005: Les efforts d'information des années précédentes semblent porter leurs fruits, car la population, agricole comme non agricole, connaît de mieux en mieux l'ambrosie à feuilles d'armoise. Cette année, sur neuf cas suspects signalés, seuls deux n'étaient pas de l'ambrosie, alors que les années précédentes, la grande majorité des plantes prises pour de l'ambrosie se révélaient finalement ne pas en être. Au total, sept foyers ont été détruits. La plupart des foyers étaient limités à quelques plantes isolées; seuls deux d'entre eux s'étendaient sur plus d'un mètre carré. L'ambrosie a été découverte dans les trois districts jurassiens.
- Zones touchées: plantes isolées. Pas encore en zone agricole.
- Lutte: Avertissements divers. Destruction des plantes observées.
-



Valais Info reçue de: mauro.genini@admin.vs.ch

- 2003: Quatre foyers (jardins privés) sont détruits en octobre à Saxon, Mayens de Riddes, Nax et Vaas, tous provenant de sachets de graines pour oiseaux. Pas de signalements dans les cultures et pas de contrôles le long de l'autoroute.
 - 2004: Deux autres foyers sont détruits à Sierre et à Vaas. Une plante signalée à Vercorin (C. Lambelet).
- Zones touchées: plantes isolées.
- Lutte: Avertissements divers. Destruction des plantes observées.
-



Fribourg Info reçue de: EmmeneggerJ@etatfr.ch

- 2003: Quelques plantes isolées sur surfaces non agricoles
 - 2004: idem 2003
- Zones touchées: plantes isolées.
- Lutte: Destruction des plantes observées. Informations sur www.grangeneuve.ch (Bulletin phytosanitaire).
-



Tessin Info reçue de: [Dr. Vanda Ciotti](mailto:Dr.Vanda.Ciotti), musée cantonal d'histoire naturelle

- 2003: un monitoring a révélé 80 foyers d'ambrosie (*dont 19 foyers avec plus de 100 plantes, 6 foyers avec plus de 1'000 plantes ainsi que l'autoroute comme le plus grand foyer*) avec une concentration massive dans le Mendrisiotto, une abondance relative dans le Luganese et une présence plus limitée dans le Bellinzone (Sopraceneri). L'ambrosie se diffuse principalement au long des routes et en particulier au long de l'autoroute A2, de Chiasso direction nord (L'ambrosie est très probablement arrivée depuis la Lombardie/Italie, qui est fortement infestée).
- Indice pollinique: Neben den beiden Pollenfallen des Schweizer Pollenmessnetzes Lugano und Locarno wurden durch MeteoSchweiz zwei zusätzliche Pollenfallen in Mezzana und Cadenazzo aufgestellt. La plus haute densité a été observée à Mezzana (max. 60 - 70 pollens m⁻³; indice pollinique: 1'015), Lugano (max. 36 pollens m⁻³; indice pollinique: 260).
- 2004: La chancellerie d'État décide le 13 janvier 2004, de créer un groupe d'étude Ambrosia pour analyser la problématique de l'ambrosie. [Résumé \(problème, coût, situation\)](#). La cartographie des ambrosies s'est limitée aux régions de risque potentiel (Plaine de Maggadino, Bellinzona, Riviera). 28 foyers d'ambrosie se sont ajoutés, surtout annoncés par des privés (jardins, sachet de graines pour oiseaux).
-

Surfaces touchées: Autoroutes, zones industrielles, sols découverts (chantiers, nouveaux immeubles, parkings, surfaces abandonnées).

Résultats importants: Voies de dissémination: 1) autoroute (venant de l'Italie); 2) importations de sable et de gravier (depuis l'Italie, des graines d'ambrosie sont importés directement avec le matériel de chantier); 3) Lieux d'entreposage de sable et de matériel de chantier (l'ambrosie s'y multiplie et est ensuite transportée vers les chantiers); 4) Stations de compostage (du compost traité insuffisamment arrive dans quelques surfaces agricoles); 5) Champs de tournesol et de soja; 6) Graines pour oiseaux.

Indice pollinique: Lugano (max. 92 pollens m⁻³; indice pollinique: 620), nettement plus élevé qu'en 2003. D'autres valeurs suivront.

5 bulletins phytosanitaires ont été destinés à la problématique de l'ambrosie. Le bulletin 9/04 contient un [tableau pour la lutte chimique dans les grandes cultures](#).

- Zones touchées: importantes. zones agricoles et industrielles. autoroutes, etc.
- Lutte: Avertissements divers. Création officielle d'un groupe d'étude. Lutte mécanique et chimique (entretien des routes et communes)

Suisse Alémanique

- Zones touchées: un peu partout par plantes isolées pour le moment (*source principale: sachets de graines pour oiseaux*). Quelques petits foyers dans les cantons de AG, AR et BL (*voir détails plus bas*).
- Lutte: Avertissements divers par fiches techniques, bulletin, séances, journaux et télévision.

Retour des cantons alémaniques (enquête rapide par E-mail):

L'ambrosie a été observée:

- d'une manière isolée: BL, LU, ZG, ZH, FL, TG.
- par foyers: AG, AR, BS.
- n'a pas été observée (ni recherchée): SG, SO, SZ.

Détails

- AG, Argovie ([Matthias Mueller](#)): Lac de Hallwil, partie inférieure (20 - 30 plantes à l'extérieur des surfaces agricoles), quelques lieux avec plantes isolées. A Rothrist, au long de la voie de chemin de fer où le fumier des oiseaux (volières) est déposé (*Photo: M. Müller*).
- AR, Appenzell ([Christine Koella](#)): pas d'observation
- BL, Bâle campagne ([Hanspeter Hauri](#)): Jardin de maison (non identifiée).
- BS, Bâle ville ([Christoph Wicki](#), observation du 13.10.2004 avec un sociologue des plantes): Des nombreux plantes dans le port du Rhin autour des voies de chemin de fer, des parties vertes et en bordure du Rhin. Dans la ville quelques plantes isolées au long des routes et sur les parking. Pas de plantes observées dans les endroits à utilisation agricole ou dans des jardins privés et publics.
- LU, Lucerne ([Heinrich Hebeisen](#)): une plante isolée dans un jardin de Hochdorf.

im Jahre 2006 83 Fälle, davon 8 ausserhalb engerem Siedlungsgebiet (Wiese, Heckensaum, Strassenrand, Ufer, Industrie, Grube/Baustelle) im Jahre 2007: total nur 8 Fälle (siehe Beilage)

- Ich habe erst seit 2006 die Meldungen gesammelt. Vorher gab es evtl. von der botanischen Gesellschaft oder von der Umweltschutzstelle der Stadt Luzern Beobachtungen wie jene von 2004. Aber ich bin diesen wenigen Angaben nicht nachgegangen.
- SO, Soleure ([Jonas Zuercher](#)): pas d'observation. Le thème sera vulgarisé durant l'hiver.
- SG, St. Gall ([Andreas Schwarz](#)): pas d'observation.
- SZ, Schwyz ([Konrad Gmuender](#)): pas d'observation. Problème inconnu.
- TG, Thurgovie ([Hermann Brenner](#)): première annonce en 2004 après une émission TV. Plusieurs plantes dans un jardin privé entre Amriswil et Arbon.
- ZG, Zoug ([Raymund Gmuender](#)): un seul exemplaire (herbier, 10.9.1989).
- ZH, Zurich ([Markus Hochstrasser](#)): 15 plantes arrachées autour d'un étang à canards. Du pollen est capturé.
- FL, Principauté de Liechtenstein: l'ambroisie est mentionnée dans la flore de FL. Lieu: gare de Schaan, 1,8 km de la Suisse (info reçue de SG).

2. Organisation en Suisse

- Chaque canton a sa propre structure et l'énergie investie pour la mise en place d'une structure d'information, des fiches techniques, des articles, etc. est parfois multipliée. Publications de fiches techniques et de plusieurs articles en commun.
- Depuis 2002, les stations fédérales de recherches agronomiques (SR) ont aussi été sensibilisées par rapport aux néophytes. Plusieurs articles et des fiches techniques (SR, SRVA, ...) ont vu le jour ces trois dernières années. [Fiche Agroscope-RAC](#).
- Le site Internet www.cps-skew.ch contient des informations importantes par rapport aux néophytes, mais des solutions techniques pour une lutte efficace manquent souvent.
- Plusieurs rencontres au niveau cantonal et national (workshop) ont eu lieu, sans que tous les intéressés aient toujours été informés.
- L'office fédéral pour la santé publique a nommé (2004) une personne responsable à temps partiel pour la problématique qu'est l'ambroisie. D'autres offices fédéraux comme l'OFROU (Routes) et les CFF (Chemins de fer) se sentent aussi concernés.
- L'OFEPF sous la coordination de [Francis Cordillot](#) (Section des espèces et des biotopes) a organisé 3 rencontres (Neophyten Workshop) riches en informations et échanges, dont la dernière a eu lieu en novembre 2003. Le but était un échange d'information et de connaître les besoins des différentes instances. La réunion 2003 a entre autre démontré qu'il est difficile, voire impossible, de s'attaquer au problème qu'est l'ambroisie sans que la santé publique s'y intéresse vraiment (niveau national).

Les personnes intéressées (selon la liste des 50 participants au workshop 2003):

- Médecins-allergologues et santé: 30 %
- Environnement: 20 %
- Biologistes/botanistes: 20 %
- Protection des plantes: 17 %
- Routes, train, entretien: 13 %

→ Cette composition est souvent très similaire d'un groupe à l'autre qui traite de l'ambroisie.

3. Ce qui a été fait en Suisse

- Le **monitoring aérobiologique**: a lieu depuis 1969 à Bâle (Dr. R. Leuschner), 1979 à Neuchâtel et Genève, 1981 à Zurich et un peu plus tard dans les autres stations, par exemple 1989 à Locarno. Seit 1993 ist MeteoSchweiz verantwortlich für das Schweizer Pollenmessnetz, das aus 14 Pollenmessstationen besteht. En 2001, 02 et 03 un réseau spécial de 5 capteurs destiné à mieux comprendre la dispersion du pollen d'ambrosie a été installé dans la région genevoise. Im Tessin wird der Ambrosiapollenflug seit 2003 mit zwei zusätzliche Pollenfallen in Mezzana und Cadenazzo überwacht;
→ www.meteoschweiz.admin.ch/web/fr/meteo/sante/pollen.html
- Suisse: **3 workshops « Néophytes nuisibles à la santé »** coordonnées par l'OFEFP (Dr. F. Cordillot); soutien par MeteoSuisse (aérobiologie, B. Clot);
- Offices phytosanitaires cantonaux, Service Romand de Vulgarisation Agricole (SRVA), Station fédérale de recherches agronomiques (malherbologie), Office fédéral de l'environnement (OFEFP), MétéoSuisse (aérobiologie): **informations diverses** à travers des séances, des bulletins, des fiches techniques, Internet, des journaux, de la TV et de la radio, des contacts avec l'étranger, etc.;
- **Démarches individuelles** des cantons GE, TI (Conseil d'État), VD (médecin cantonal), création de groupe de travail (Genève, Tessin, Jura, **Neuchâtel**, ...), etc;
- Il y a des **groupes de travail** nommés par le Conseil d'État à Genève, au Jura et au Tessin;
- **Prise de position du conseil fédéral** répondant à l'interpellation de Mme la Conseillère nationale Bea Heim (Interpellation parlementaire 04.3116 du 17.3.04, cf. www.parlament.ch/afs/data/f/gesch/2004/f_gesch_20043116.htm);
- Base légale pour interdire des semences non certifiées (graines pour oiseaux, ...); L'ambrosie figure dans la liste des espèces pour lesquels une tolérance zéro est fixée quant à la présence de graines dans les aliments pour animaux. L'Ordonnance sera en vigueur dès 1.1.2007. Application ?
- **Base légale de lutte obligatoire** au niveau fédéral (>1.7.2006)
- **2008: Site Internet de la Confédération: www.ambrosia.ch**

4. Ce qui reste à faire (en **gris**, ce qui a été fait entre-temps)

Au niveau politique:

En principe il est question de reconnaissance politique (sensibilisation, priorités), de coopération (collaboration entre organisations coordonnées dans l'action et sur un plan régional et transfrontalier), de moyens (points de renseignement et documentations/Internet dit ressources humaines et financière, soutien des groupes Ambrosia interdisciplinaires cantonaux/régionaux), de bases légales (responsabilité dans l'usage de produit en contact avec la plante et mesures de limitations voire interdictions, certifications de qualité), possibilité de prendre des mesures précoces (avant dégâts) et de désignation des compétences santé-environnement-agriculture-et al).

- Choix d'un coordinateur national (gestion du flux d'informations);
- Création d'un **site Internet spécifique** à l'ambrosie (comme pour **Lyon/F: www.ambrosie.info**), y compris cartes, modèles, adresses, fiches techniques, liens, ...); → 7/2008 : **www.ambrosia.ch**
- Avoir une base légale pour interdire les cultures à risque (tournesol, pois, soja, prairies extensives) dans les parcelles contaminées;

- Obligation de stériliser les graines pour oiseaux;
 - Collaboration plus étroitement entre les cantons et la confédération;
 - La collaboration transfrontalière pour les points importants à réaliser;
 - Persuader les décideurs (santé publique ! et politiciens) du sérieux de la menace;
 - Publication de documents uniformes pour le grand public;
 - Continuer d'informer et de sensibiliser le grand public;
 - Renforcement de la prévention dans la législation. La proposition de modification dans une ordonnance relative à la loi sur l'environnement (probablement de l'Ordonnance sur la dissémination) devrait entrer en consultation dans les offices en fin d'année 2004 (Communication de l'OFEFP, Francis Cordillot).
- dès le 1^{er} octobre 2008: **Ordonnance** (pdf)

Au niveau technique:

- Étoffer le réseau d'information;
- Monitoring des zones à risques; développement d'un système de détection précoce sur terre (celui dans l'air est déjà en place);
- Développement d'un modèle de prévision, comme cela a déjà été fait pour d'autres espèces par Antoine Guisan (<http://www2.unil.ch/ecospat/people/antoine.htm>);
- Surveillance des endroits propices à l'ambrosie (gravières, tas de terre près des foyers connus (autoroute Genève-Lausanne, ...));
- Destruction systématique des foyers découverts (actuellement nous n'avons pas une stratégie d'éradication);
- Essais de produits phytosanitaires et stratégie de lutte contre l'ambrosie. Les informations actuelles sont parfois contradictoires (France - Suisse);
- Les déplacements de terre ou matériaux et de machines à partir de zones contaminées doivent être réglementés;
- Collaborer plus étroitement entre les cantons et la confédération;
- Publication de documents uniformes pour le grand public;
- Stérilisation des graines pour oiseaux;
- Continuer d'informer et de sensibiliser les agriculteurs et le grand public (Lutte au bon moment, lutte préventive, arrachage, ...).



5. 25 ans de lutte en France: leçons à tirer pour la Suisse !

La première observation d'allergie due à l'ambrosie a eu lieu en 1964 (Dr R. Tourraine, Lyon). *Quelques agriculteurs l'avait déjà observée en 1930.* Demande d'inscrire l'ambrosie sur la liste des plantes nuisibles en 1977 (*Elle n'y est toujours pas*). Confirmation et suivi par des palynologues dès 1982. Ces études n'ont eu aucun impact sur les décideurs (politiques). Premier colloque de l'AFEDA (Association française pour l'étude de l'ambrosie) en 1983.

La France est confrontée à l'assaut de l'ambrosie depuis plus de 25 ans déjà. Des séances ont eu lieu, des documents excellents et des sites Internet ont été créés. Parfois une lutte ciblée mais toujours très limitée (région et surface) a été entreprise. Une coordination nationale n'a pas vraiment eu lieu et la progression de l'ambrosie n'a pas pu être stoppée pour le moment, au contraire elle continue vers le nord (Dijon, Bourgogne, ...) et aussi vers le sud (Montpellier, ...).

Depuis 2003, il y a aussi des instituts officiels (INRA, ...) qui s'intéressent à la problématique et procèdent aux essais de laboratoire et de terrain. Les premières études et essais ont été présentés avec des résultats très intéressants. Au niveau des produits (possibilité de lutte), il reste encore un grand travail à faire.

L'ambrosie est toujours en très forte expansion en France. Des nouvelles régions sont confrontées à l'arrivée et à l'implantation de l'ambrosie, comme par exemple "Nîmes Métropole" qui s'organise, profite de l'expérience acquise d'autres régions et met en place une structure pratique et efficace (toujours pluridisciplinaire !): journée de sensibilisation pour élus et personnels des services "espaces verts", création de documents pour former et informer, création de partenariat entre les différents partenaires, projets d'étude confiés à une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité de l'université de Montpellier, etc.

Cette année, dans la région de Lyon, un test de lutte sur 8 communes, organisé par les ministères de la Santé, celui de l'Alimentation et celui des Routes a eu lieu.

A travers le travail de sensibilisation de l'AFEDA, des observations et des essais au long d'autoroutes (Paris-Rhin-Rhône) par rapport à la lutte et à la protection des employés ont été entrepris dès 1995.

Le coût économique dû à l'ambrosie est estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros (Consultations chez le médecin, médicaments, ...).

- Des schémas et des recommandations existent, mais cela reste souvent insuffisant tant que politiquement rien n'est décidé.
- L'organisation au niveau communal reste insuffisante et des interventions sporadiques se sont avérées insuffisantes. Lutte dans 10 communes seulement durant les 20 ans.

Extrait du résumé de la lettre d'information de l'afeda: "L'administration est informée depuis plus de 25 ans et rien ne se passe. Des sollicitations demandant l'intervention de l'État ont eu lieu dès 1978 déjà de la responsable de l'afeda. ... Création de l'afeda en 1983. ... L'absence de régionalisation et de médicalisation des responsabilités est évidente. L'ambrosie est orpheline ... il convient de vivre dans la région lyonnaise pour bien la connaître. ... "

En Suisse, nous nous trouvons au moment décisif, où une lutte efficace (éradication) est encore possible, si les bonnes mesures sont prises à temps et si chacun s'engage pour lutter contre cette plante envahissante.



6. Discussion et réflexions (et liens)

- En Suisse, depuis l'apparition explosive de l'ambrosie en 2000, beaucoup de séances et de travaux ont été réalisés et on peut penser que la grande majorité des responsables a été informée de la problématique, en particulier avec la campagne d'information 2003 à travers plusieurs journaux et émissions TV couvrant le pays entier.
- L'ambrosie ne couvre pas encore des km² comme c'est le cas chez nos voisins français (près de 100 km²). Durant les années à venir, nous verrons si nous sommes capables de résister à l'assaut de l'ambrosie qui se trouve un peu partout en Suisse (plantes isolées, à l'exception de Genève, Vaud et Tessin).
- L'exemple français nous montre clairement que la lutte contre l'ambrosie est perdue d'avance si au niveau fédéral (en particulier de la part de la santé publique) aucune

position et décision claire n'est prise (voir page 7, point 4.: "Ce qui reste à faire au niveau politique") pour encadrer la menace.

- Une lutte internationale coordonnée en Europe est nécessaire, sinon la plante progressera plus vite que la lutte ...

Ce résumé de la situation en Suisse de l'ambrosie n'est pas exhaustif. Il a pour but premier d'informer et d'animer la discussion entre les différents acteurs, afin d'empêcher l'installation définitive et massive de ce polluant biologique qu'est l'ambrosie. S'il contribue à cela, son but est atteint.

Nouveau site consacré à l'ambrosie (Suisse) : www.ambrosia.ch (dès 8/2008)

Pour accéder aux liens actifs, ce rapport peut être téléchargé à: <http://sea.ne.ch/neophyt-ambel.htm>

Michel Horner, Cernier, 30 novembre 2004 / **Corrections et ajouts en septembre 2008**

Nouveau site consacré à l'ambrosie (Suisse) : www.ambrosia.ch (dès 8/2008)

En collaboration avec:

- Offices phytosanitaires cantonaux romands, tessinois et suisses alémaniques
- Agroscope, RAC-Changins (N. Delabays, Chr. Bohren)
- l'Office fédérale de l'environnement, OFEFP (Francis Cordillot)
- MétéoSuisse (Bernard Clot)
- Et tous ceux que j'ai oubliés (involontairement)

Divers: - [Interpellation Plantes néophytes invasives du 17.03.2004](#)

- 8th International Congress on Aerobiology (8ICA) 21 - 25 August 2006, Neuchâtel, Switzerland (www.aerobiology.ch). Programme
- [Café scientifique, Université de Neuchâtel, 21.9.2005: La guerre contre les plantes envahissantes aura-t-elle lieu ?](#)

Internet: - [L'AMBROISIE, une plante sauvage ... qui nuit à la santé !](#) (résumé rapide de France)

- [Un dossier très complet de France avec de nombreux fiches techniques.](#) (excellent !)
- [Revue Suisse d'Agriculture – aspects malherbologiques \(2005\)](#)
- [Prévision pollinique actuelle](#) (MeteoSuisse)
- [Pages Ambrosie de Neuchâtel:](#)
 - [Rapport Suisse 2005](#) et [Résumé du colloque AFEDA 2004](#)
- [Comment reconnaître l'ambrosie](#) (pdf) (Site OPC-NE) · [Photos ambrosie selon stade](#)
- [La lutte contre l'ambrosie](#) (Setra, France)
- [La lutte contre l'ambrosie](#) (Setra, France, note d'information)
- [Comment reconnaître l'ambrosie](#) (setra, France)
- [Fiche technique SRVA](#) (version nouvelle sortira en début 2005)
- [Bulletin phytosanitaire no. 9/2004 du Tessin](#) (avec tableaux herbicides)
- [Site de la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages](#) (Fiche)
- [l'AFEDA, France](#)
- [Le journal des allergies](#)

Divers

ProClim News (27.08.2004):

Klimaerwärmung fördert Ausbreitung der Ambrosia in der Schweiz - Gefahr für Allergiker

Ambrosia artemisiifolia, eine invasive Pflanze, die ursprünglich aus Nordamerika stammt und sich bereits in mehreren europäischen Ländern massiv ausgebreitet hat, könnte in unseren Breitengraden durch eine Klimaerwärmung weiter in Ihrer Ausbreitung gefördert werden.

Die Gefahr, die von Ambrosia ausgeht, liegt in der hohen Allergenität ihrer Pollen. Sie lösen allergische Reaktionen der Augen und der Atemwege aus und führen häufiger zu Asthma. Der späte Blütezeitpunkt von Ambrosia im August und September bedeutet eine zusätzliche Belastung der Pollenallergiker durch eine Verlängerung der Pollensaison, wenn die Gräserpollen nur noch in geringen Mengen fliegen. MeteoSchweiz hat in den letzten Jahren erhöhte Ambrosiapollenmengen in Genf und im Tessin festgestellt. Ein Teil dieser Pollen wird dort seit Jahren mit dem Wind aus den benachbarten Ländern in die Schweiz verfrachtet, denn die Umgebung von Lyon, das französische Rhonetal sowie die Poebene in Italien (insbesondere die Lombardei) sind von der Ausbreitung von Ambrosia stark betroffen. In diesen Regionen zeigen mehr als 10% der Bevölkerung allergische Reaktionen gegenüber Ambrosia. In der Schweiz handelt es sich jetzt aber nicht mehr nur um Pollenfernttransport aus den benachbarten Gebieten, denn die Pflanze selbst hat begonnen sich auch in der Region Genf und im Tessin massiv ausbreiten. Ambrosia artemisiifolia ist eine einjährige Pflanze aus der Familie der Korbblütler, die sich durch eine hohe Anzahl von Samen leicht ausbreiten kann (ca. 3000 Samen pro Pflanze). Diese Samen bleiben im Boden bis zu 40 Jahren keimfähig; dadurch wird Ambrosia auch in der Landwirtschaft zu einem gefürchteten Unkraut. Sie wächst aber auch an Strassenrändern oder auf Baustellen, überall dort, wo sie offenen Boden findet. Typische Ambrosiastandorte befinden sich eher in tieferen Lagen. In diesem Jahr wurde jedoch Ambrosia in Frankreich auf einer Höhe von 1400m ü. M. gefunden (eine Höhenlage, die für Ambrosia bisher unbekannt war). Es ist zu erwarten, dass bei einer Klimaerwärmung Ambrosia auch höhere Lagen besiedeln wird und in der Schweiz weiter nach Norden vorrücken wird.

Mehrere amerikanische Studien, haben gezeigt, dass eine Klimaerwärmung die Pollenproduktion von Ambrosia stark begünstigt und somit ebenfalls die Zunahme der allergischen Reaktionen: Die höheren Temperaturen haben einen früheren Blühbeginn und eine Verlängerung der Blütezeit zur Folge. Sie beschleunigen ausserdem die Reife der Samen. Erhöhte CO₂-Konzentrationen stimulieren zusätzlich die Pollenproduktion.

Aufgrund der starken Bedrohung der menschlichen Gesundheit durch Ambrosia sollte alles daran gesetzt werden, diese Pflanze jetzt zu bekämpfen. Eine Ambrosia-Invasion in der Schweiz ist nicht unvermeidbar. Nachdem sich nun in unserem Land bereits einige Ansiedlungen dieser Pflanze befinden, müssen wir handeln bevor ihre Auswirkungen - und das betrifft auch die Kosten im Gesundheitswesen - enorm ansteigen werden.

Autoren: [Barbara Köhler](#), [Bernard Clot](#)

Quelle: Bio- und Umweltmeteorologie, [MeteoSchweiz](#)